

Impôt sur le revenu—Loi

Mme Mailly: Monsieur le Président, je désire faire un commentaire, premièrement, et ensuite poser une question. Je suis très heureuse de voir que mon collègue de Churchill (M. Murphy) a mentionné que la réduction du déficit est une cause noble et qu'il a fait le lien entre ce déficit et le bien-être de nos gens, surtout les moins bien nantis, parce que, comme vous le savez, monsieur le Président, c'est très vrai que l'inflation est un fléau qui gruge encore beaucoup plus ceux qui sont au bas de l'échelle que ceux qui sont en haut de l'échelle. Alors je suis très heureuse de voir que malgré son approche d'une formation politique qui diffère au niveau des politiques économiques de la mienne, il est d'accord avec moi sur le fait que la réduction du déficit est très importante. C'est pour cela que j'ai une question à poser. Est-ce qu'il ne se contredit pas lorsqu'il dit que la réduction du déficit est quelque chose de noble, en d'autres termes, la réduction de l'inflation aussi, mais d'un autre côté lorsque nous avons passé une mesure pour essayer d'éliminer cette espèce de sentiment inflationniste dans notre économie où, par exemple, le dépanneur du coin était rendu tellement habitué à voir l'inflation grimper, qu'automatiquement, aussitôt qu'on parlait de l'indice de l'inflation qui augmentait, il allait mettre 1c. de plus, 2c. de plus sur une boîte de nourriture ou sur un emballage ou sur un service quelconque, et que pour enrayer ce sentiment d'inflation, nous avons essayé de désindexer à un minimum de 3 p. 100 pour essayer d'enrayer ce sentiment inflationniste, cette tendance inflationniste chez beaucoup de fournisseurs et dans l'économie en général?

De plus, est-ce qu'il ne serait pas d'accord sur le fait que lorsque notre collègue, le député de Saint-Denis (M. Prud'homme), parlait de cette famille où il y avait quatre enfants qui allait recevoir 454 \$ par enfant en crédit d'impôt-enfant, et le fait de réduire cela à 300 \$, que c'était malheureux? Mais est-ce qu'il ne serait pas d'accord sur le fait que quatre fois 300 \$ qui ne seront pas donnés aux escompteurs, ceux qui profitent des gens pauvres, c'est déjà beaucoup de recevoir 1 200 \$ juste avant Noël, juste au début de la saison froide pour une famille, que c'est quelque chose d'assez bien qu'on a fait?

Aussi, monsieur le Président, je voudrais lui dire que j'avais précisément demandé au ministre des Finances (M. Wilson) cette mesure parce que, dans ma circonscription de Gatineau, il y a beaucoup de familles qui, chaque année, en hiver, anticipant de recevoir leurs chèques de crédit d'impôt, allaient payer jusqu'à 45 \$, 50 \$, 100 \$ à ces gens-là et qui, aujourd'hui, vont recevoir justement 1 200 \$ pour une famille de quatre enfants. Est-ce qu'il ne trouve pas qu'il se contredit lorsqu'il pense que d'enrayer les tendances inflationnistes, ce n'est pas une cause aussi noble que d'enrayer le déficit?

[Traduction]

M. Murphy: Monsieur le Président, je m'étonne d'entendre la députée me poser une question. Je croyais qu'elle avait hâte que j'en finisse pour pouvoir parler du prochain projet de loi. Toutefois, puisqu'elle a soulevé une question controversée, je veux bien consacrer le temps qui me reste à lui répondre.

Il est exact que nous ne pouvons pas faire fi du déficit. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont tous aux prises avec ce problème, le déficit et l'état de l'économie. Leur allégeance politique importe peu car les gouvernements libéraux de l'Ontario et du Québec, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba ou le gouvernement conservateur, à Ottawa, ne sauraient esquiver les contingences économiques. Ils ont aussi conscience d'être limités, et dans leurs dépenses et dans leur capacité de percevoir des fonds. Tous les gouvernements doivent choisir et c'est bien ce qu'ils font.

Je voudrais parler de l'exemple que nous a donné la députée de Gatineau (M^{me} Mailly). Si le gouvernement ne désindexe pas partiellement le crédit d'impôt pour enfant ou les allocations familiales, cela va faire augmenter le prix des biens de consommation. C'est ce que j'ai compris d'après ce qu'a dit la députée. Il n'est pas normal de combattre l'inflation sur le dos de ceux qui ont le plus besoin d'argent.

• (1650)

La mesure que nous étudions aujourd'hui à propos du crédit d'impôt pour enfant s'adresse à ces personnes. Il n'est pas normal que le gouvernement parle de leur donner cet argent, mais sans les protéger totalement contre l'inflation, contre la hausse du coût de la vie. Ce ne sont certainement pas ces gens qui font grimper les prix. Ils ne fixent pas le coût des loyers. Ils n'établissent pas les prix chez l'épicier du coin. Ils payent un loyer parce qu'ils ont besoin d'un toit. Ils achètent les produits alimentaires dont le député a parlé, parce qu'ils ont besoin de manger. Si le gouvernement estime que ces personnes n'ont pas besoin d'être entièrement protégées contre la hausse du coût de la vie année après année, à long terme, la valeur du crédit d'impôt pour enfant se trouvera nettement réduite. Si vous ajoutez à cela le fait que les allocations familiales sont également désindexées partiellement, les allocations familiales ou le crédit d'impôt pour enfant représenteront pour ces familles une somme nettement moins importante. Il n'est pas nécessaire d'être un grand mathématicien pour comprendre que si vous perdez 3 p. 100 une année et 3 p. 100 l'année suivante, l'année d'après et l'année d'ensuite, à la longue votre crédit d'impôt pour enfant ne vaudra plus rien. Il vaudra la moitié de ce qu'il vaut aujourd'hui puis le quart, puis pratiquement rien.

Si le gouvernement annonce dans sa loi et dans ses budgets qu'il va désindexer partiellement le crédit d'impôt pour enfant, cela veut dire qu'il n'assurera pas la protection qu'il prétend vouloir assurer en instaurant ce crédit d'impôt pour enfant. Si le gouvernement pense qu'il vaut la peine de maintenir ce crédit d'impôt, il ne doit pas le désindexer partiellement.

[Français]

M. Berger: Monsieur le Président, je dois dire que je suis choqué, renversé en écoutant les commentaires de l'honorable députée de Gatineau (M^{me} Mailly). On voit que cette députée... et je crois qu'elle reflète probablement l'opinion de tous les députés de son parti, du parti conservateur, qui n'ont absolument rien compris...

Mme Mailly: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.